



Communiqué

Participation

6^e édition du Budget participatif: à vous de décider!

Du 18 août au 30 septembre 2025, les Lausannoises et Lausannois peuvent voter pour leurs projets favoris parmi 22 propositions. Tous ces projets ont été imaginés par des habitantes et habitants, évalués quant à leur faisabilité et sont prêts à être réalisés dans les quartiers. La Ville de Lausanne met à disposition une enveloppe de CHF 200'000.– avec un montant maximal de CHF 20'000.– par projet. Les projets lauréats seront annoncés le 15 décembre 2025.

30 projets ont été déposés pour cette 6^e édition du Budget participatif. Après une étude de faisabilité menée par les services de la Ville, 22 propositions ont été retenues pour être soumises à la population. Elles portent sur des thèmes variés comme la convivialité dans l'espace public, l'animation culturelle, la biodiversité urbaine, le sport de proximité ou encore les liens entre les générations.

Qui peut voter et comment?

Toute personne domiciliée à Lausanne, dès 4 ans, peut voter. Il suffit de choisir au moins 3 projets, sans limite maximale. Les votes peuvent se faire:

- par bulletin préaffranchi reçu à domicile;
- en ligne sur participer.lausanne.ch;
- dans les maisons de quartier;
- dans la cabine téléphonique réaménagée à la Rue centrale.

Chaque vote sera vérifié afin d'éviter les doublons et de s'assurer que les personnes ayant voté sont bien inscrites dans la base de données du Contrôle des habitants. Les projets seront ensuite classés en fonction du nombre de voix reçues. Le financement sera attribué dans l'ordre du classement, jusqu'à épuisement du budget total de CHF 200'000.–.

Une démarche participative

Depuis son lancement en 2019, le Budget participatif lausannois donne la parole à la population pour imaginer et choisir des projets destinés à améliorer la vie dans les quartiers. Cette démarche de participation citoyenne encourage la créativité locale, répond aux besoins des quartiers et renforce le lien social. Ce sont ainsi plus de 40 projets qui ont pu voir le jour aux 4 coins de Lausanne depuis la création du Budget participatif.

La Municipalité de Lausanne

Informations sur participer.lausanne.ch

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **David Payot, conseiller municipal, Direction enfance, jeunesse et quartiers, +41 78 647 12 86**
- **Simone Horat, chef du Service quartiers, jeunesse et familles, + 41 21 315 62 10**

Lausanne, le 18 août 2025